

L'Affaire Dreyfus.

Paris, France, 1er février.—Les plus ardents partisans de la théorie de l'innocence de Dreyfus admettent maintenant qu'il n'y a plus le moindre espoir que justice soit rendue.

Un membre éminent de l'Université de Paris, qui a été dès le début un champion militant de la révision du procès, dit :

Pour quatre-vingt-dix-neuf Français sur cent la culpabilité ou l'innocence de Dreyfus est une question de sentiment. Tous les raisonnements du monde ne les feraient pas changer d'opinion.

Il y a des millions de Français qui insisteraient sur la culpabilité de Dreyfus malgré toutes preuves du contraire. Une terrible circonstance de cet état de choses est que l'attitude de cette majorité est dictée par des motifs qu'elle considère dignes du plus grand respect. J'admets que quelques dreyfusards soient beaucoup à blâmer pour cela.

La meilleure cause peut être ruinée par des adhérents mal réputés, et il y a du côté de Dreyfus des hommes dont tout patriote français est l'ennemi naturel.

Pendant que la majorité d'entre nous a demandé simplement que justice soit rendue, une minorité malveillante a fait de cette demande la prétexte d'attaques violentes contre des institutions que nous tenons en haute estime.

En terminant, le membre de l'Université a prédit comme résultat de l'agitation « une attaque d'une violence sans parallèle contre les juifs », que les masses croient au fond de toute l'affaire.

ENVOI DE BIÈRE

Aux Américains dans les Philippines.

Vancouver, Colombie britannique, 1er février.—Le vapeur Empress of Japan est parti aujourd'hui pour Yokohama et Hong Kong. Il emporte un million de bouteilles de bière destinées aux Américains dans les Philippines.

Diner à la Maison Blanche.

Washington, 1er février.—Le Président et Mme McKinley ont donné ce soir à la Maison Blanche un dîner en l'honneur des membres de la Cour Suprême des Etats-Unis. De nombreux personnages avaient été invités. Les salons du Palais de l'Exécutif étaient magnifiquement décorés de fleurs.

Marochés divers.

Paris, 1er février.—La rente trois pour cent est cotée à 102 francs 65 centimes. Londres, 1er février.—Consolidés au comptant, 111 1/16; à terme 111 3/16. Liverpool, 1er février.—Coton spot, demande bonne; prix en faveur de l'acheteur. American middling fair 3 9/32d, good middling 3 15/32d, middling 3 3/32d, low middling 3 3/32d, good ordinary 2 29/32d, ordinary 2 23/32d. Ventes 10,000 balles, dont 1,500 pour la spéculation et l'exportation...

ASSURANCES. INCORPORÉE EN 1855. Pertes payées comptant, sans escompte, aussitôt ajustées. Quarante-troisième Etat Annuel COMPAGNIE D'ASSURANCES DU SUN. DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Table with columns: Valeur au pair, Reporté à Valeur sur le marché. Rows include BONDS (Ville de la Nouvelle-Orléans, New Orleans City, etc.) and ACTIONS (170 actions New Orleans City Water-works Co., etc.).

CHARLES JANVIER, Président. R. E. CRAIG, Vice-Prés. FERGUS G. LEE, Secrétaire. Nouvelle-Orléans, 2 janvier 1899.

ASSURANCES. Sixième Etat Annuel DE LA Southern Insurance COMPANY, OF NEW ORLEANS.

Table with columns: Primes reçues, Pertes encourues, Capital-actions, etc. Rows include Sur risques d'incendie, Sur risques de rivières, Sur risques de mer, etc.

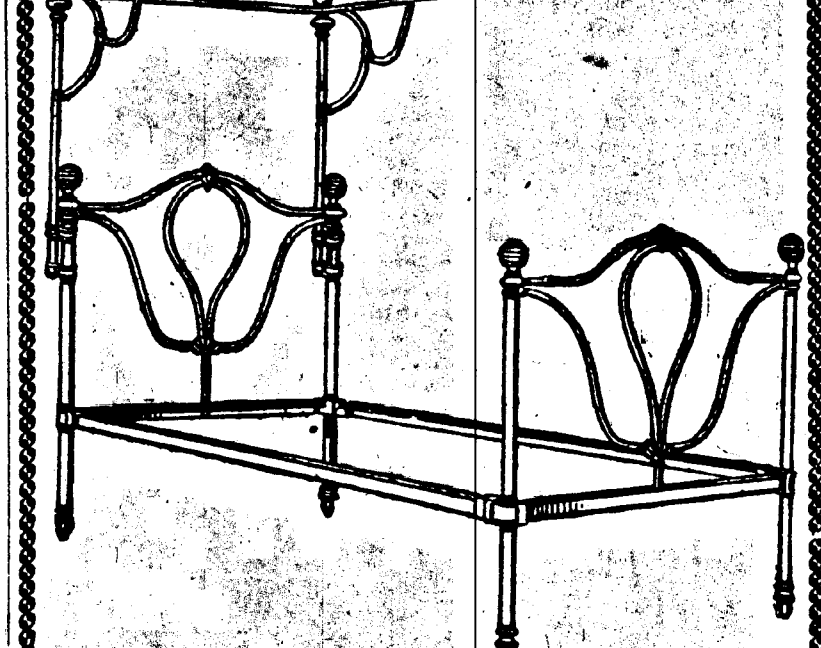
THE TEXAS AND PACIFIC RAILWAY. LIGNE COURTE CALIFORNIE. Bureau des Billets, 632 Canal.

ASTHMA HAY FEVER CATARRH. Oppression, Suffocation, Névralgie, etc., guéries par les Cigarettes, ou la Poudre Espic.

HOTEL ST-CHARLES. Hôtel d'été, ouvert toute l'année. Situé sur le bord de la mer, à deux heures de la Nouvelle-Orléans.

MAGASIN AGRANDI! D'AUTRES MARCHANDISES!! LE MEILLEUR CHOIX!!! En Montres, Pendules, Diamants et autres Pièces Précieuses, Bijoux des derniers dessins, Argent Massif et Objets en Plaque d'innombrables dessins, Verre taillé, Canons et Ombrelles avec manchettes en or, Portemonnaies, Lunettes en or, Statuettes, Portefeuilles, Crayons et Plumes en or et argent, etc. Frantz Bros. & Co., BIJOUTIERS, No 129 RUE BOURBON, PRES CANAL.

\$5.00 Ce Lit en Fer Emailé en Blanc. \$5.00



\$5.00 Simple ou double grandeur \$5.00 75c EXTRA POUR RESSORT EN FIL DE FER TISSÉ. UN GRAND NOMBRE DE SHOOT-THE-CHUTES, TRICYCLES ET JOUETS D'ENFANTS A TRÈS BON MARCHÉ. W. G. TEBAUT, Le magasin de MEUBLES à meilleur marché dans le Sud. 217 A 223 RUE ROYALE.

CEUX QUI CROIENT EN L'Eau Minérale. —L'eau qui nous est fournie par la nature et la seule que nous devrions boire. —devrait nous faire servir chez eux et à leurs bureaux de la fameuse eau des Sources d'Abita. Elle est pure, douce et agréable au palais et sans contredit profitable à la santé. Nous la délivrons à un prix qui justifie son usage exclusif.

ABITA SPRINGS WATER DELIVERY CO. 609 Passage Commercial, près de la rue Camp.

ANNONCES JUDICIAIRES. VENTES PAR LE CONSTABLE. HENRY B. AVER et LOUIS A. GANTER. QUATRIÈME COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans, No 19,957.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. W. H. Downing, juge de la Quatrième Cour de Cite de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mes entretiens, tous les biens meubles et les fonds distribués conformément à la loi.

AVIS AUX CREANCIERS. In Re Liquidating Dunning Music Music Company Limited. COUVE CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 53,994.—Division E.—Attendu que Mme Marye, veuve de William Irvy, défendeur, a été citée à l'Orléans à l'effet d'obtenir des administrations dans la succession de feu William Irvy, défendeur, avis est par le présent donné à tous ceux qui ont des créances sur la succession de feu William Irvy, défendeur, de se présenter à l'Orléans à l'effet de faire valoir leurs créances, dans les dix jours de la date de la présente, à savoir: le 11 février 1899, à 10 heures A. M. de la Cour.

HUILE D'OLIVE FRANÇAISE (IMPORTÉE). Emballée en paquets de 1 douzaine litres, et de 2 douzaines litres. De J. B. et A. Artaud, Frères, MARSEILLE. Pour Réclamations et Prix, s'adresser à W. A. GORDON, AGENT POUR LE SUD, 500 Rue des Magnans, 15 66-1 28

COMPAGNIE D'ASSURANCES LIVERPOOL & LONDON & GLOBE. Plus de \$70,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis. Succursale de la Compagnie d'Assurances du Sun Mutual, DE LA NOUVELLE-ORLEANS, Nouveau No 322, vieux No 68 rue Royale.

COMPAGNIE D'ASSURANCES DES MARCHANDS DE LA NOUVELLE-ORLEANS. PAUL CAPEDEVILLE, Président; JULES MONTREUIL, Secrétaire. BUREAU: RUE DU CANAL, 622.

ANNONCES JUDICIAIRES. VENTES PAR LE SHERIFF. ANNONCE JUDICIAIRE. Vente de Mulets, Wagons, Boutelles, etc. Grillot & Miramon et Joseph T. Hall, propriétaires, etc.

PROCLAMATION. AU PUBLIC DE LA NELLE-ORLEANS: Le content par un vote unanime a passé une ordonnance pour l'ouverture et l'entretien de la water-works de la Nouvelle-Orléans. Le plan a été bien considéré et l'œuvre de notre ville a été approuvée par le conseil municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans.

CONSEIL D'ADMINISTRATION: MM. D. A. Chaffraix, M. W. Smith, W. H. Bofinger, Paul Capdeville, J. P. Baldwin, Hy. C. Boucher, Jayme Magi, J. S. Zacharie, A. Xiques, U. Koen et U. Marinoni.

CONSULAT DE FRANCE LA NOUVELLE-ORLEANS. BUREAU, 624 rue Gravier au haut de la Banque des Citoyens. Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent: En cas de décès ou d'absence, leurs parents sont priés d'en donner avis au Consulat.

AVIS DE SUCCESSIONS. Succession de John Hess. COUVE CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 57,147.—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les créances qu'ils ont sur la succession de feu John Hess, défendeur, et de les faire valoir, dans les dix jours de la date de la présente, à savoir: le 11 février 1899, à 10 heures A. M. de la Cour.

Succession de William Irvy. COUVE CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 53,409.—Division B.—Attendu que Mme Marye, veuve de William Irvy, défendeur, a été citée à l'Orléans à l'effet d'obtenir des administrations dans la succession de feu William Irvy, défendeur, avis est par le présent donné à tous ceux qui ont des créances sur la succession de feu William Irvy, défendeur, de se présenter à l'Orléans à l'effet de faire valoir leurs créances, dans les dix jours de la date de la présente, à savoir: le 11 février 1899, à 10 heures A. M. de la Cour.